



# Vallées du Haut-Anjou

LES ACTUS DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

N°5 JUIN 2020



**POST-COVID-19**

**GRAND ANGLE**

**Un soutien exceptionnel  
pour l'économie locale**

*> page 6*

**La Maison des Services  
au Public des Hauts-d'Anjou  
labellisée structure France  
Services** *> page 5*

**Plan Climat,  
à nous de jouer !**  
*> page 8*

**La 9<sup>e</sup> édition  
des semaines  
Enfance Famille**  
*> page 10*

# SOMMAIRE

VALLÉES DU HAUT-ANJOU | N°5

## ACTUALITÉS



> PAGE 4

## GRAND ANGLE



> PAGE 6

## VIE DES COMMUNES



> PAGE 8

## SORTIR



> PAGE 10

## RETOUR SUR...



> PAGE 12

## INFOS PRATIQUES

### SIÈGE SOCIAL |

Place Charles de Gaulle  
49220 Le Lion d'Angers

Tel. **02 41 95 31 74**

[contact@valleesduhautanjou.fr](mailto:contact@valleesduhautanjou.fr)  
[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

Facebook @valleesduhautanjou  
Instagram «valleesduhautanjou»

### OUVERTURE

du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

### PÔLES TERRITORIAUX |

#### BÉCON-LES-GRANITS

10, rue de Cholet

#### CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

(LES HAUTS-D'ANJOU)  
2, rue des Fontaines

Édité par la Communauté de communes  
des Vallées du Haut-Anjou

Directeur de la publication :  
Etienne Glémot, Président

Rédactrice en chef :  
Marie-Françoise Bellier-Pottier,  
Vice-présidente déléguée à la communication

Comité de rédaction :  
Commission communication  
et service communication

Conception et mise en page :  
A4 éditions / 02 41 720 700

Impression :  
Loire Impression (labellisée Imprim'Vert,  
certifiée PEFC et marque EnVol)

Distribution : La Poste - Mediapost  
Dépôt dans les lieux publics : AIDES

Tirage :  
17 000 exemplaires sur papier recyclé

Dépôt légal : ISSN 2650-1856  
Tous droits réservés

*Le bulletin des Vallées du Haut-Anjou est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (3 numéros par an tous les 4 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à [communication@valleesduhautanjou.fr](mailto:communication@valleesduhautanjou.fr) en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.*

## UN PROJET DE MUTATION POUR REBONDIR

Bien avant d'envisager la pandémie actuelle, depuis novembre 2017, élus, acteurs économiques, sociaux, habitants et forces vives de notre Communauté de communes, travaillent conjointement à la construction d'un projet de territoire. Un projet pensé ensemble qui fixe les grandes orientations des actions que les collectivités co-construiront pour développer notre territoire dans un esprit qui soit plus durable, plus respectueux des gens et de l'environnement. Un projet post Covid-19 avant l'heure !

Notre projet de territoire s'articule autour de 4 axes d'actions : l'habitat, la valorisation et préservation des ressources locales porteuses de dynamisme économique, la volonté de développer le territoire dans son ensemble et enfin, l'ambition de faire de la place aux citoyens dans une gouvernance réinventée et ouverte aux acteurs locaux (cf. Mag' des Vallées du Haut-Anjou N°4 de février 2020). L'enjeu est de taille : resserrer nos liens et mieux répondre aux besoins de chacun avec les moyens actuels.

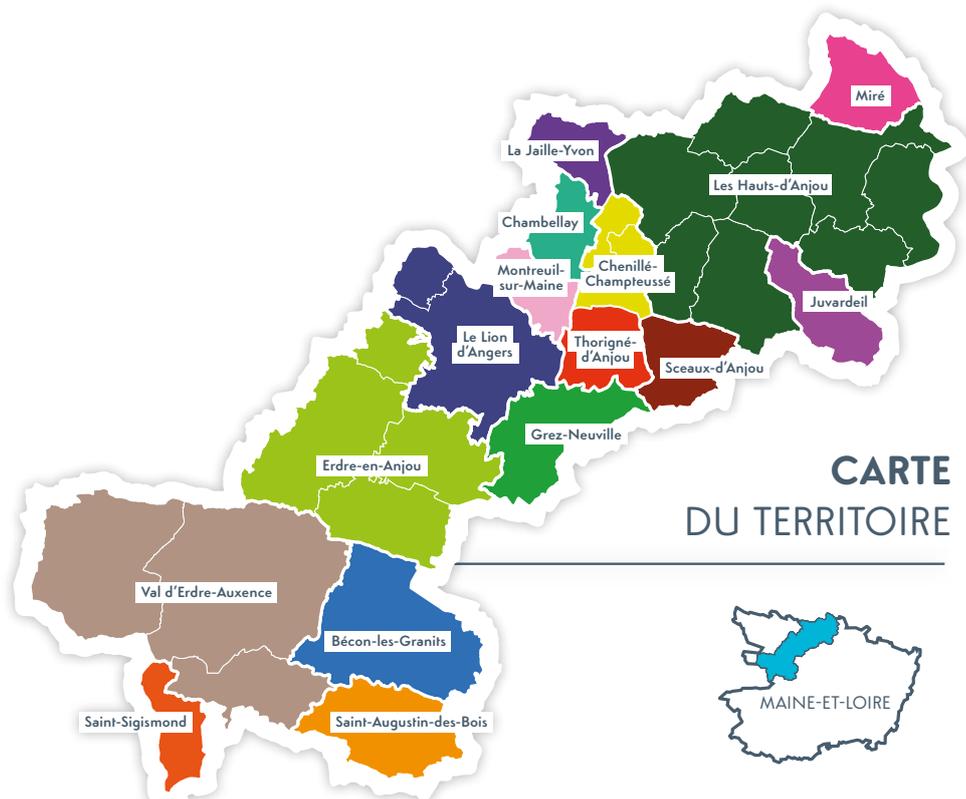
Les axes qui le composent ont vocation à s'adapter aux réalités nouvelles. La crise sanitaire que nous vivons nous conduira nécessairement à avancer ou revoir certaines priorités impactant donc le calendrier de réalisation. Comme tout projet, il donne un cap, une stratégie cohérente pour que la prochaine décennie apporte sa pierre à notre développement.

Il y a un impératif : rendre toujours plus efficient le levier de la dépense publique pour aller vers le succès qui préservera les générations futures !



**Etienne GLÉMOT**

*Président  
de la Communauté  
de communes  
des Vallées du Haut-Anjou*



**Retrouvez les Vallées du Haut-Anjou sur les réseaux sociaux**

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité, rendez-vous sur la page Facebook [@valleesduhautanjou](#) et le compte Instagram [valleesduhautanjou](#), que vous ayez un compte ou non. N'hésitez pas à liker et à partager !



## I AMÉLIORATION DE L'HABITAT

### Quel bilan après 1 an ?

Le 1<sup>er</sup> avril 2019 démarrait une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) sur l'ensemble des 16 communes de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou. Pour rappel, les OPAH ont pour but d'améliorer la qualité et le confort des logements afin d'assurer des conditions de vie décentes aux résidents et d'attirer de nouveaux ménages. Elles permettent aux propriétaires occupants et bailleurs d'accéder, sous conditions de ressources ou de niveau de loyer et selon la nature des travaux envisagés, à des aides financières pour la réhabilitation de leur habitat.

Les objectifs quantitatifs fixés pour cette première année ont été largement atteints pour les logements occupés par leurs propriétaires. Sur 79 logements aidés : 44 ont bénéficié de travaux concernant la qualité énergétique, 34 la préservation de l'autonomie et 1 l'habitat très dégradé.

L'OPAH-RU (Renouvellement Urbain) lancée le 27 novembre 2019 vient compléter ce 1<sup>er</sup> dispositif et propose un programme de revitalisation des centres-bourgs de 7 communes dites « polarités ». Elle donnera lieu à des aides majorées pour les logements situés dans les périmètres RU.

Au total, 304 ménages ont été renseignés et 183 ont bénéficié d'un diagnostic gratuit. Les deux OPAH se poursuivent jusqu'en 2024.



En chiffres

# 1 403 147 € HT

de travaux ont été générés par cette opération.

## Dont 737 855 €

de subventions de l'Agence nationale de l'habitat, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, Habiter Mieux, la Région des Pays de la Loire et le Département de Maine-et-Loire.

## I TRAVAUX

### Réalisés par la Communauté de communes pour améliorer votre cadre de vie

Pour assurer le confort et la sécurité des usagers, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) garantit le bon état des voiries d'intérêt communautaire. En 2020, plus de 2 400 000 € seront investis pour la réalisation de travaux de voirie. Les premiers chantiers d'entretien (reprofilage, gravillonnage et curage) débiteront en juin sur l'ensemble du territoire. Ces travaux sont confiés à trois entreprises spécialisées dans l'entretien de voiries. La CCVHA, labellisée RSO\*, impose une vigilance écologique accrue pour tous les travaux de voirie. Ils sont réalisés en conformité avec les normes règlementaires et environnementales et dans le respect d'une charte de maintien et d'entretien des haies bocagères.

\*Responsabilité Sociétale des Organisations

## I ACTEURS DU TOURISME

### Face au COVID-19, ils se mobilisent et préparent la relance en Vallées du Haut-Anjou

L'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu (OTAB) a lancé l'opération #fenetresurlanjoubleu afin de continuer à faire vivre notre belle destination à travers les réseaux sociaux pendant et après la crise. Une démarche collective et solidaire pour aider les acteurs du tourisme à se relever pendant cette période économiquement difficile. L'OTAB a également apporté sa contribution au plan de relance départemental (protocoles sanitaires, actions de formation et d'accompagnement des socio-professionnels, etc).

Les professionnels du tourisme en Vallées du Haut-Anjou font preuve d'initiatives pour s'adapter à ce contexte de crise et préparer la reprise d'activité : les restaurateurs innovent et proposent des repas à emporter, les hébergeurs adoptent des protocoles sanitaires dans leurs établissements et en profitent pour améliorer l'accueil des clientèles (travaux d'entretien et d'aménagement) tout en gardant le lien avec ces dernières au travers des outils numériques, etc.

Pour en savoir plus : 02 41 92 86 83  
[officedetourisme@anjoubleu.com](mailto:officedetourisme@anjoubleu.com)

## I SOCIAL

### La Maison des Services au Public des Hauts-d'Anjou labellisée structure France Services

La Communauté de communes et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) s'engagent pour favoriser un accès équitable aux services et aux droits, notamment en offrant un accompagnement personnalisé, de proximité et de qualité à tous ses habitants.

Preuve de cet engagement, la Maison des services au public des Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe) a été l'une des premières de Maine-et-Loire et de France, à obtenir la labellisation France Services, gage d'accessibilité et d'un accueil personnalisé pour tous. La structure France Services offre un bouquet de services au quotidien. Les usagers peuvent effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents, formés de manière pointue et efficace. Elle a pour missions principales :

- L'accueil, l'information et l'orientation du public ;
- L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires ;
- L'accompagnement dans les démarches administratives ;
- La mise en relation avec les partenaires ;
- L'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance des partenaires.

La CCVHA met tout en œuvre pour créer un réseau visant à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité. La construction d'une Maison des services au public débutera en septembre prochain à Val-d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais).



## I CONTACT

2 rue des Fontaines  
49330 Châteauneuf-sur-Sarthe  
Tel : 02 41 24 10 66  
Mail : [msap@valleesduhautanjou.fr](mailto:msap@valleesduhautanjou.fr)

## I ENVIRONNEMENT

### Des centrales photovoltaïques en développement sur le territoire

Deux centrales photovoltaïques au sol sont en cours de développement sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou. Un premier champ solaire installé sur les alvéoles fermées de l'installation de stockage des déchets de la SEDA à Chenillé-Champteussé. Ce projet est développé par la société TOTAL QUADRAN sur une superficie de 8 ha pour une puissance de 4,9 MWc et une production estimée à 5,7 GWh / an. Elle permettra une fois en service de couvrir la consommation en électricité de près de 1 400 habitants. Le démarrage des travaux est prévu entre fin 2020 et début 2021. Un second champ est en émergence sur les carrières en post-exploitation de la société D&L ENROMAT de l'entreprise DURAND à Thorigné d'Anjou. Ce projet est développé par la société ENGIE GREEN France sur une superficie de 20 ha pour une puissance d'environ 20 MWc et une production théorique de 25 GWh / an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 11 000 habitants. La Communauté de communes encourage et facilite ces projets énergétiques pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Plan Climat (PCAET) de l'Anjou Bleu, soit 76,8 GWh (20,3%) sur les 378 GWh du mix énergétique renouvelable prévus à l'horizon 2030 (cf. p.8). En attendant, les prospections vont se poursuivre pour identifier les sites dégradés propices à l'installation de centrale au sol.

Consultez l'ensemble des actions du PCAET disponible sur le site de l'Anjou Bleu [www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com)

## EN BREF

### CULTURE ENTRE QUATRE MURS

**Le saviez-vous ?** Le BiblioPôle, service du Département de Maine-et-Loire, met à votre disposition des ressources culturelles en ligne (autoformation, vidéo à la demande, musique...). Toute personne inscrite dans une bibliothèque du réseau des Vallées du Haut-Anjou peut accéder à cette offre. À découvrir sur le site du BiblioPôle : [bdp49-pom.c3rb.org](http://bdp49-pom.c3rb.org)



# ÉCONOMIE LOCALE

## Un dispositif de solidarité exceptionnel pour soutenir l'économie locale

Face à l'impact de la crise sanitaire sur l'économie du territoire, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) et ses communes membres unissent leurs forces pour sauver nos petites entreprises. De cette alliance naît le fonds de solidarité du bloc local, un dispositif d'aide financière permettant d'augmenter la capacité de trésorerie des Très Petites Entreprises (TPE) pour assurer les dépenses essentielles au maintien et à la reprise de l'activité. Ce fonds de secours exceptionnel aux commerces et entreprises de proximité est solidaire et intracommunautaire : il rassemble une enveloppe d'1 000 000 € abondée à hauteur de 50% par la CCVHA et 50% par les communes du territoire. La pandémie a recentré les consommateurs sur les commerces de proximité : nous agissons ici pour sauver ceux qui n'ont pas eu le droit d'ouvrir pour nous protéger !

### I Indépendants, entrepreneurs, qui sont les professionnels concernés ?

Le fonds de solidarité du bloc local s'adresse aux TPE, aux microentreprises et aux indépendants les plus durement touchés par la crise. Les entreprises bénéficiaires de cette aide justifient d'un statut de micro/ auto entrepreneur, d'entreprise individuelle ou de société (y compris sociétés coopératives) jusqu'à 10 salariés inclus. Seules les structures enregistrant une perte de minimum 80% de leur chiffre d'affaires et immatriculées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur le territoire de la Communauté de communes peuvent prétendre à ce fonds de secours exceptionnel. « **Cette aide est la bienvenue, elle nous permettra de sécuriser notre trésorerie. Pour assurer la relance, il faut inviter la population à consommer auprès des commerçants locaux, qu'ils reprennent leurs habitudes d'avant crise.** » Aline Lejoly, fleuriste et gérante de l'établissement Fleur Blanche au Lion d'Angers.

Ces critères sélectifs ont pour but de prioriser la demande vers les structures les plus fragilisées et ainsi parer un effondrement du maillage économique de proximité, si essentiel à la vie de nos concitoyens.

« **L'aide apportée par la CCVHA et ses communes servira en priorité aux besoins de trésorerie que deux mois d'arrêt d'activités ont mis à mal. Mais la reprise est là et avec elle l'espoir. Le fonds de solidarité va permettre d'insuffler un peu d'oxygène à beaucoup de petites structures comme la mienne, qui souffrent et d'aider à la relance qui s'annonce longue et difficile. Un grand merci à tous ceux qui se soucient des entreprises locales et des artisans commerçants** » Myriam Bourdais, gérante de 4 établissements coiffure et institut dont deux sur la commune des Hauts d'Anjou.

## I Un dispositif complémentaire

Le fonds de solidarité du bloc local est compatible avec les dispositifs nationaux et régionaux déjà existants comme le Fonds national de solidarité ou le Fonds régional Résilience, par exemple. Le réseau des chambres de commerce et d'industrie (CCI) des Pays de la Loire, en lien avec les services de L'Etat ont lancé, quant à eux, une plateforme d'aide aux entreprises et à leurs salariés pour gérer cette crise : [coronavirus.pme@paysdelaloire.cci.fr](mailto:coronavirus.pme@paysdelaloire.cci.fr). L'Etat assure de son côté, l'application immédiate de plusieurs mesures de soutiens aux entreprises telles que : le report d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts), un plan d'étalement de créances avec l'appui de l'Etat et de la Banque de France, l'obtention ou maintien d'un crédit bancaire via Bpifrance, le financement des salariés par le mécanisme de chômage partiel et l'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs.

« **C'est sans hésiter, en concertation avec les élus de Bécon-les-Granits, que j'ai décidé d'abonder sans réserve le fonds de solidarité piloté par la Communauté de communes. Les critères d'éligibilité retenus sont pertinents. Ils permettent de compléter les différents dispositifs Etat/Région et apportent un soutien nécessaire à certaines petites entreprises et commerces qui, pour la plupart, sont restés fermés depuis le 17 mars et donc sans aucune rentrée d'argent** » Marie-Ange Fouchereau, Maire de Bécon-les-Granits.

Retrouvez plus d'informations sur l'ensemble de ces mesures sur : [www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

Plus d'informations sur le Fonds de Solidarité du Bloc Local : [c.madiot@valleesduhautanjou.fr](mailto:c.madiot@valleesduhautanjou.fr)

En chiffres

# 1 000 000 €

fonds de secours exceptionnel  
aux commerces et entreprises de proximité



↑  
**ABONDEMENTS :**

**+ 50 %**  
abondé par  
la Communauté  
de communes

**+ 50 %**  
abondé par  
ses communes  
membres



## I RÉAGIR POUR REBONDIR !

La pandémie du Covid-19 a stoppé quasiment toute activité humaine sur les 2/3 de la planète. Les services de santé ont répondu d'une manière extraordinaire. Je remercie tous ceux qui ont relevé ce défi malgré les risques, ceux dont le métier vient en support du fonctionnement indispensable de la Nation, ainsi que tous les bénévoles qui se sont manifestés pour fabriquer, encourager, créer du lien.

Dans cette situation inédite, votre intercommunalité et la quasi-totalité des communes ont créé un fonds d'urgence d'un million d'Euros pour les très petites entreprises en difficultés. Les commerçants et artisans ciblés sont ceux qui ont dû cesser quasi totalement ou complètement leur activité. Restaurants, coiffeurs, esthéticiennes, fleuristes... Ils font la qualité de vie et de service de nos centres-bourgs tout en créant du lien social.

Les défis se succèdent pour refaire fonctionner tous les pans de notre société tout en limitant les risques : écoles, accueil dans les services publics... Nos collectivités, communes et Communauté de communes répondront présentes. Je formule donc le vœu que cette pierre apportée à notre territoire puisse être celle qui vous donnera l'énergie de trouver les ressources pour rebondir au plus vite.

**ETIENNE GLÉMOT**

Président de la Communauté  
de communes des Vallées  
du Haut-Anjou.

## I SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

### Des repas sur place et un approvisionnement de proximité

A Saint-Augustin-des-Bois, les enfants mangent des repas préparés sur place par la cuisinière. Ils sont en très grande majorité élaborés à partir de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique, dont une partie est approvisionnée via la supérette du village.

La maire, Virginie Guichard et son Conseil municipal, dès leur arrivée en 2015, souhaitent reprendre la main sur la gestion et l'approvisionnement du restaurant scolaire qui était fourni par une entreprise de restauration avec des menus et fournisseurs préétablis.

Avant de se lancer, la commune a étudié la faisabilité de la démarche, grâce à un partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire qui a été financé à 80 % par un fonds Leader européen. Un comité de pilotage animé par Christine Rochereau, élue en charge du dossier et une conseillère de la Chambre d'Agriculture, a réalisé un diagnostic afin d'étudier la faisabilité technique et économique de cette reprise en régie pour une mise en place à la rentrée 2016. Ce comité a aussi recherché les premiers fournisseurs locaux en développant une collaboration avec l'épicerie locale.

Contre toute attente, pour 110 repas en moyenne par jour confectionnés principalement à partir de produits frais, le coût matière est plus faible qu'avec la centrale, ce qui laisse de la marge pour augmenter encore la proportion de produits biologiques et locaux. Les jeunes convives apprécient les mets servis et sont souvent prêts à découvrir de nouvelles saveurs.

## GROS PLAN SUR...

## Plan Climat, à nous de jouer ! La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou s'engage pour la transition écologique

L'année 2020 marque le début de la mise œuvre opérationnelle du Plan Climat, appelé PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial). Le PCAET détermine des objectifs et des actions concrètes pour lutter et s'adapter au changement climatique. Il permet de répondre à l'échelle locale aux objectifs nationaux fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Initié et porté par l'Anjou Bleu, Anjou Bleu Communauté et la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, le Plan Climat définit la politique énergétique locale pour les 6 prochaines années et représente environ 1 million d'euros d'investissement. L'objectif est de réduire de 32% la consommation d'énergie d'ici 2030 et de couvrir 27% des besoins en énergie du territoire par les énergies renouvelables. Pour réussir ce défi, le Plan Climat prévoit 40 actions concrètes sur le territoire dont, par exemple, la mise en place du dispositif OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) pour accompagner les ménages modestes dans la rénovation énergétique de leur logement (cf p.4) ou le développement des énergies renouvelables (cf. p.5). Pour découvrir toutes ces 40 actions, consultez le site [www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com) rubrique « Planification territoriale ».

## I VALLÉES DU HAUT-ANJOU

### Refonte des sites internet Participez à la refonte de notre site internet !

Cette année, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou engage un projet de refonte de son site internet pour mieux répondre à vos besoins. L'objectif de ce projet est de vous offrir une expérience simple et agréable, vous permettant d'accéder à une offre de contenus et de services en ligne à l'échelle du territoire des Vallées du Haut-Anjou, quelle que soit votre commune de résidence. À terme, notre volonté est de créer un véritable écosystème web en déployant des sites pour chaque commune du territoire, permettant ainsi un accès à l'information homogène et équitable sur l'ensemble du territoire. Pour identifier et répondre au mieux à vos attentes, il nous semble essentiel de vous intégrer dans la réflexion du projet et pour cela nous vous invitons à répondre à un questionnaire disponible sur notre site internet : [www.valléesduhautanjou.fr](http://www.valléesduhautanjou.fr). Cela ne vous prendra pas plus de 5 minutes, participez !



## I CCVHA

### Consultez le rapport d'activité 2019 de la CCVHA

Le rapport d'activité est un document de référence qui donne une vision globale des actions conduites par la Communauté de communes aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. Il est mis à disposition de la population sur le site

internet de la Communauté de communes à l'adresse : [www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr) dans la rubrique publication. Si vous préférez consulter la version papier, il vous suffit de vous rendre dans votre mairie et d'en faire la demande.

Créée il y a maintenant 1 an, l'association la Main Tendue Les Hauts-d'Anjou est plus que jamais sollicitée par un nombre croissant de bénéficiaires. Rencontre avec son Président et ancien agent communal en charge du CCAS de Champigné, Dominique Bourgeois, impliqué dans l'aide alimentaire depuis près de 20 ans.

## INTERVIEW

### Quelles sont les différentes actions menées par la Main Tendue Les Hauts-d'Anjou ?

L'association est composée de 10 bénévoles qui, chaque semaine, se chargent de la réception de colis auprès de la banque alimentaire pour en faire la livraison aux personnes les plus démunies sur le secteur des Hauts-d'Anjou. En plus de l'aide alimentaire, nous donnons également des vêtements et du mobilier. Depuis la crise sanitaire, nous avons dû revoir notre organisation et nous livrons désormais directement dans les communes déléguées des Hauts-d'Anjou afin d'éviter aux bénéficiaires d'effectuer de trop grands déplacements. Nous imposons également des horaires décalés aux personnes qui viennent récupérer les colis dans la mairie de leur commune afin d'éviter de trop gros rassemblement.

### Par quels moyens composez-vous les colis que vous redistribuez gracieusement ?

Pour l'aide alimentaire, nous passons principalement par la banque alimentaire qui nous livre des colis tous les mardis matin. Pour ce qui est des vêtements et du mobilier, c'est grâce aux dons des habitants. J'invite d'ailleurs tout ceux qui le souhaitent et le peuvent, à participer et nous envoyer des vêtements, des meubles et des produits alimentaires plutôt que de jeter ce qui ne sert plus ou est en trop.

## RENDEZ-VOUS AVEC...

### I Dominique Bourgeois



## I CONTACT

Dominique Bourgeois  
[dominique.bourgeois464@orange.fr](mailto:dominique.bourgeois464@orange.fr)  
07 84 91 93 19



La Communauté de communes tient à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui s'impliquent et donnent de leur temps pendant cette crise sanitaire !

## ZOOM SUR



### La 9<sup>e</sup> édition des semaines Enfance Famille placée sous le signe du « fait maison »

Du 19 octobre au 8 novembre 2020, les semaines Enfance Famille sont de retour avec un programme riche en activités pour les grands et les petits, parents et professionnels de la petite enfance et de l'enfance. Cuisine, activités manuelles, jardinage, cosmétiques... Plus économique et écologique, le fait maison est la nouvelle tendance du moment. Cette édition 2020 vous propose de nombreuses activités et animations gratuites sur ce thème, partout en Anjou Bleu, pour devenir à votre tour de véritables créateurs ! Pour découvrir le programme en détail, il faudra patienter encore un peu et rester à l'affût sur le site de la CCVHA [www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)



### 15 – 25 ans : le PIJ vous accompagne dans vos recherches de job !

Recherche de stages, jobs d'été, formations gratuites, aide au CV, service civique, BAFA, voyages, projets, bénévolat... Le PIJ (Point Info Jeunesse) vous permet un accès libre à des supports papier et numérique, sur divers sujets de la vie quotidienne. Un informateur jeunesse vous reçoit gratuitement et sans rendez-vous, pour vous écouter, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets.

#### I CONTACT

06 81 37 63 52

[pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr](mailto:pointinfojeunesse@valleesduhautanjou.fr)

  @pijccvha



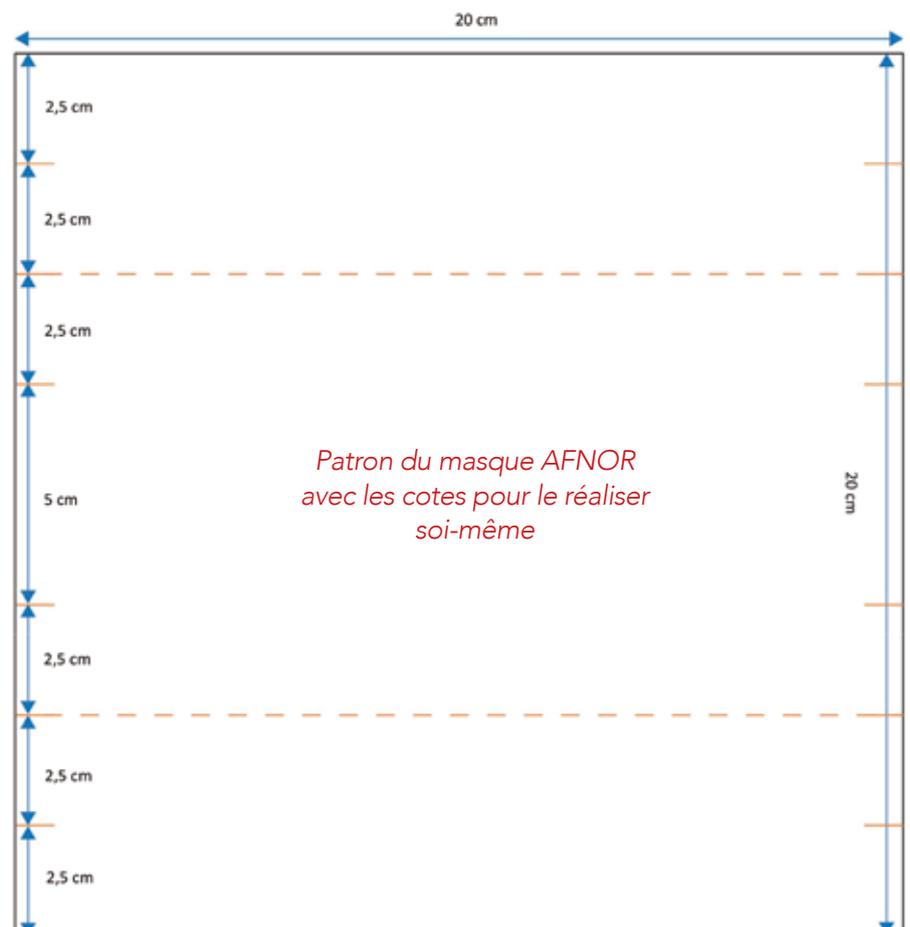
## Recommandations pour la confection artisanale de masques réutilisables pour adulte selon les recommandations AFNOR

- Utiliser des tissus serrés ;
- Assembler en deux ou trois couches (mêmes tissus ou différents tissus) ;
- Utiliser des tissus permettant à l'air de passer pendant la respiration ;
- Utiliser des tissus suffisamment souples pour s'appliquer autour du visage pour assurer l'étanchéité ;
- Utiliser des tissus pas trop chauds ;
- Utiliser des tissus lisses, non irritants.



### ATTENTION ! les choses à ne pas faire :

- Ne pas utiliser de tissus légers et peu serrés ;
- Ne pas confectionner un masque avec une seule épaisseur de tissu ;
- Ne pas utiliser d'agrafe dans la conception du masque barrière ;
- Ne pas utiliser de tissus bloquant le passage de l'air pendant la respiration ;
- Ne pas utiliser de tissus trop raides qui ne favoriseraient pas l'étanchéité ;
- Ne pas utiliser de tissus chauds qui rendraient le porter difficile ;
- Ne pas utiliser de tissus irritants qui rendraient le porter difficile ;
- Ne pas faire de coutures verticales, le long du nez, de la bouche et du menton ;
- Ne pas utiliser de matériau filtrant comme les sacs d'aspirateurs ou les filtres à café



## RETOUR SUR...

05.02.2020

Réunion publique au Lion d'Angers de restitution de l'étude de faisabilité de l'implantation d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire de la CCVHA.



06.02.2020

Initiative Anjou fête ses 30 ans à Terra Botanica. Pour rappel, ce dispositif propose un accompagnement financier à travers un prêt d'honneur à 0 % à destination des entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprise du territoire.



11.02.2020



Dans le cadre de sa labellisation « Territoire Engagé pour la Nature », la CCVHA a présenté aux représentants de la Région, de l'Office français de la biodiversité et de la Fondation du patrimoine, notamment, les neuf actions engagées sur le territoire en faveur de la biodiversité, lors d'une rencontre à Val-d'Erdre-Auxence.

13.02.2020



Rencontre avec l'autrice Marie-Aude Murail à Erdre-en-Anjou dans le cadre de la programmation du Rire aux Larmes organisé par le réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou.

21.02.2020



Soirée ciné-débat du documentaire « Au cœur des Basses vallées angevines, entre hommes et nature », d'Alejandro Gamero et José Saudubois, organisée par la Communauté de communes et la commune de Juvardeil.

DU 21 AU 27.02.2020

Les temps d'information collectifs spécial job d'été organisés par le PIJ, l'occasion de faire le plein de conseils et bons plans.

